



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

06771

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. RESTREINTE
UNIDO/IPPD.192
30 juillet 1975
FRANCAIS

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

PROJET DU GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE MALGACHE

"ASSISTANCE A LA DIRECTION DU PLAN POUR LE DEVELOPPEMENT
DES PROJETS INDUSTRIELS". - MAG/74/198/A/1/37

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche

PROJET DE LA REPUBLIQUE MALGACHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Projet du Gouvernement de
La République Malgache

Titre du projet: Assistance à la Direction du Plan pour le
Développement des Projets Industriels

Code: 20 74 84 / 137

Durée: 4 ans

Secteur: Industrie (35)

Sous-secteur: Planification et
Programmation Industrielle (351)

Organisme coopérateur du Gouvernement: Direction Générale du Plan

Agence chargée de l'exécution: Organisation des Nations Unies pour
le Développement Industriel (PNUDI)

Date de soumission: Août 1975

Date de mise en route: Juillet 1976

Contribution du Gouvernement:
F 16

Contribution du PNUDI:
US\$ 85 000

Approuvé: _____
(au nom du Gouvernement)

Date: _____

_____ Date: _____
(au nom de l'UNUDI)

_____ Date: _____
(au nom du PNUDI)

I. ORIGINE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A. Justification du projet

1) Structure du secteur industriel

Madagascar peut être considéré comme se trouvant au début de son industrialisation, même si la production industrielle y augmente annuellement de 1... environ depuis 196... et que le secteur secondaires (énergie, mines, industrie, artisanat, construction, travaux publics) ait atteint en 197... une part de 17... du produit intérieur brut (PIB). Le développement de ce secteur et en particulier des branches de transformation, a été jusqu'en 1966 constant mais relativement lent. Entre 1962 et 1966, sa part n'est passée que de 11,8... à 12,8..., la contribution de l'industrie à la progression de l'ensemble du secteur s'élevant de 35,6... à 44...

Ce n'est qu'après, en raison des investissements renforcés à partir de 1964 dans le secteur proprement industriel, que la production a pris un essor rapide, pour atteindre en 197... avec 16... de croissance, un niveau record, plaçant la part de l'industrie (mines et énergie compris) dans le PIB à 12,6... (1968) puis 13,5... (197...). Selon le recensement industriel du Ministère du Plan effectué en 1974 et qui n'a touché que l'industrie manufacturière, la croissance annuelle de cette industrie est descendue à 8,3... entre 1971 et 1974. Par contre, le même recensement prévoit une reprise de l'activité industrielle entre 1975 et 1977 (la fin du Plan...) et la croissance annuelle de l'industrie manufacturière devrait atteindre 13... pendant cette période.

Les branches les plus importantes de l'industrie manufacturière ont été en 1973 les suivantes :

- Textiles et habillement (26,5... du total de l'industrie manufacturière)
- Industrie mécanique - métallurgique 17... du total
- Agro-industries 13,4... "
- Industrie alimentaire 9,5... "

2) Développement industriel prévu au cours des 5-1 années prochaines

Le secteur industriel doit s'orienter à l'avenir vers les objectifs suivants :

- Contrôle national du secteur industriel impliquant une plus grande participation des Malgaches à son développement;
- Orientation de la production en fonction des besoins de la masse;
- Priorité à la production d'intrants et de moyens de production pour l'agriculture;
- Transformation des ressources locales (surtout agricoles et minières);
- Prise en considération des régions attardées;
- Économie et production de devises; et
- Création d'emplois.

La réalisation de ces objectifs s'exprime obligatoirement par des projets concrets. Dans cette optique le Ministère du Plan et des Finances a identifié 23 projets industriels stratégiques qui sont groupés dans cinq domaines distincts :

- Production d'inputs et de moyens de production agricoles (usine d'engrais, de pesticides et de machines agricoles).
- Production de matériaux de construction (cimenterie, usine de chaux, de verre plat, de tuyaux et de plaques en amiante-ciment, usine céramique)
- Transformation des ressources locales du sol et du sous-sol (sucreire, usine d'anacardes, production de pâte à papier, complexe agro-industriel de manioc, soja et maïs, traitement de sable d'ilménite, production de ferro-chrome carburé, exploitation de charbon, complexe sidérurgique, etc.)
- Création d'un complexe de l'industrie mécanique.

3) Contraintes au développement industriel

- étroitesse du marché local
- Pénurie des ressources locales qui justifie un traitement industriel
- Isolement géographique du pays vis-à-vis de l'extérieur, ainsi que l'isolement des zones intérieures entre elles.
- Limitation de la capacité de transport de la voie ferrée Tananarive-Diamatave
- Manque de cadres
- Inadéquation des structures institutionnelles chargées du développement industriel élaboré.

4) Mesures à prendre pour lever les contraintes à l'industrialisation

La base institutionnelle existante révèle une lacune importante dans le domaine de la programmation industrielle, qui englobe les phases suivantes:

- Identification des projets
- Préparation des projets
- Évaluation des projets, surtout du point de vue de la collectivité
- Promotion des projets et
- Exécution des projets

Le Ministère du Plan s'est rendu compte de la difficulté de préparer un plan industriel cohérent correspondant aux objectifs de développement du pays sans l'appui de projets spécifiques bien étudiés, élaborés, évalués. Pour renforcer son Groupe de programmation, qui comprend le service Industrie, le PNUD a financé l'affectation d'un conseiller industriel de l'UNU au Ministère à la demande du Gouvernement. Dans le cadre du travail de programmation industrielle on a identifié 23 projets industriels stratégiques qui doivent être préparés, évalués, promus et exécutés par le projet.

Ces dernières tâches demandent pour être efficacement exécutées un rapport plus important d'experts de l'UNU et des homologues malgaches. Ces experts travailleront en principe dans le cadre du groupe de programmation et auront la possibilité de coopérer étroitement avec les deux autres groupes du Ministère, le groupe Analyse et Synthèse Économique et le groupe du Contrôle.

Utilisant les fonds SSI (Services Industriels Spéciaux) du PNUD et de l'UNU, ainsi que l'assistance bilatérale, le Ministère du Plan et des Finances renforcé par un groupe d'experts de l'UNU pour le développement des projets industriels pourrait combler la lacune institutionnelle évoquée plus haut en matière de développement industriel. Au BDP seraient sous-traitées les tâches et devoirs de

programmation industrielle surtout en ce qui concerne les études spécifiques dans la mesure de capacité de ce bureau, tandis que la BNI recevra les dossiers de projets industriels préparés en vue de leur évaluation sur le plan financier. Le Ministère de l'Economie et du Commerce, et plus particulièrement la Direction de l'Industrie et de l'Artisanat qui s'y rattache coopéreront à la programmation industrielle établie au Ministère du Plan et des Finances par leur participation dans les commissions de branches et de projets importants.

B. Cadre institutionnel

A présent le développement industriel est assuré par le Ministère des Finances et du Plan, le Bureau de Développement et de Promotion Industriels (BDPI), la Banque Nationale Malgache de Développement et la Direction de l'Industrie et de l'Artisanat du Ministère de l'Economie et du Commerce.

Bien que quatre institutions différentes se soient occupées du développement industriel, la structure institutionnelle pour le développement de projets industriels s'est avérée inadéquate.

Le BDPI ne dispose que d'une dizaine d'ingénieurs et d'économistes, ce qui ne lui permet de faire en plus de la documentation, que quelques études générales et spécifiques. Sur le plan de la promotion industrielle, le BDPI a promu l'usine de jus de fruits S JUFIA, l'usine de panneaux fibres PAN MAD et a aidé à la promotion de l'usine textile S TELA à IJUNGA. Par ailleurs, le BDPI s'occupe de plus en plus de la petite et moyenne industrie.

Après la fusion de la BNI (Société Nationale d'Investissement) avec la BNI (Banque Nationale Malgache de Développement), le service industriel de celle-ci s'occupe de l'octroi des prêts à moyenne et longue échéance aux entreprises industrielles et participe éventuellement à leur capital.

Si la BNI s'occupait auparavant d'intervention à la gestion des entreprises où elle détenait des actions, la BNI par contre se limite seulement à l'activité financière. Par conséquent la BNI étudie les dossiers de projets préparés par des promoteurs privés, étatiques ou mixtes, uniquement du point de vue financier.

La Direction de l'Industrie et de l'Artisanat du Ministère de l'Economie et du Commerce s'occupe d'affaires courantes et des problèmes des industries existantes et examine les dossiers des projets industriels dont les promoteurs aspirent aux avantages du Code d'investissements.

C. Dispositions concernant les activités consécutives prévues par le Gouvernement.

Les manuels qui seront préparés par les experts et la formation que le personnel malgache recevra pendant la durée du projet permettront à ce dernier d'assurer la continuité des activités après le départ des experts internationaux.

D. Autres activités connexes

Le projet EG 71 17, Conseiller industriel, s'intégrera dans le cadre du projet et sera chargé de la coordination des activités des experts de l' IUD à la fois sur les plans macro- et micro-économiques.

Le projet EG 71 534, Programme dans les domaines de l'emploi, main-d'œuvre et statistique, complétera les activités de conseiller industriel et plus tard celles de ce projet par l'apport de deux experts agronomes et économistes industriels, surtout dans le domaine de l'évaluation des projets industriels du point de vue de la collectivité.

I. OBJECTIFS A LONG TERME

A. Objectifs à long terme

Les objectifs à long terme du projet sont d'assister le Gouvernement dans ses efforts multiples en vue d'accroître et d'accélérer le développement industriel et de faire participer, le plus largement possible, des nationaux au développement industriel.

B. Objectifs immédiats

- 1) Conseiller sur la préparation du chapitre Industrie du prochain Plan de développement.
- 2) Contrôler et analyser la réalisation du Plan de développement industriel 1974-1977;
- 3) Systématiser le processus du développement des projets industriels en tenant compte des objectifs macro-économiques inclus dans le Plan de Développement économique;
- 4) Diriger les travaux requis pour le développement des projets industriels, en particulier vers les domaines suivants: inputs pour l'agriculture, l'infrastructure et l'habitat, la transformation industrielle des produits agricoles et des ressources minérales, et la création d'une base dans l'industrie mécanique;
- 5) Préparer, examiner et ou compléter les études de pré-investissement pour les projets industriels afin d'en faire des projets bancables. Le cas échéant, assister dans la définition des calculs de charge des études industrielles à confier aux sociétés d'études;
- 6) A la demande du Gouvernement, évaluer les projets industriels à réaliser et faire des contre-expertises;
- 7) Identifier des promoteurs industriels malgaches et étrangers;
- 8) Assister les entrepreneurs potentiels malgaches dans leur effort en vue de la réalisation des projets envisagés, particulièrement au cours de la phase préparatoire de chaque projet;
- 9) Assister dans le développement des exportations industrielles en collaboration avec le Ministère intéressé;
- 10) Former le personnel malgache de la Direction Générale du Plan en cours de travail;
- 11) Former le personnel malgache des différents services gouvernementaux, par l'intermédiaire de séminaires.

III. PLAN D'EXECUTION

<u>Activités du projet</u>	<u>Lieu</u>	<u>Date de mise en route</u>	<u>Durée envisagée</u>
1. Assistance dans la préparation du chapitre industrie du prochain Plan de développement.	Tananarive	juillet 1976	Continue
2. Recueillir et analyser des données nécessaires pour le contrôle de l'exécution du Plan industriel 1974-1977.	Tananarive et intérieur	juillet 1976	Cont.
3. Assistance dans la préparation des études de pré-investissement du point de vue technique, commercial et financier, en particulier pour les projets stratégiques mentionnés dans le rapport ci-dessus.	Tananarive et intérieur	juillet 1976	Cont.
4. Assistance dans les études de marché, complémentaires aux études de pré-investissement.	Tananarive, intérieur et extérieur	juillet 1976	Cont.
5. Assistance dans l'évaluation des études de pré-investissements du point de vue commercial et de la collectivité.	Tananarive	janvier 1977	Cont.
6. Assistance à la promotion des projets industriels.	Tananarive, intérieur et extérieur	juillet 1976	Cont.
7. Assistance dans l'exécution des projets industriels.	Tananarive, intérieur et extérieur	janvier 1977	Cont.
8. Formation du personnel malgache en cours de travail, des séminaires et des stages.	Tananarive et extérieur	juillet 1976	Cont.

DESCRIPTION DES ACTIVITES DU PNUD

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>(en)</u>
<u>5. Affectation du Personnel International</u>				
<u>1. Chef de Projet</u>	Tanana- rive, intérieur	juillet 1976	42	126.0
<p>Ingénieur industriel ayant une grande expérience dans la préparation des plans de développement et extérieur, la préparation, l'évaluation et la réalisation des projets industriels.</p> <p>Il aura à planifier, à diriger et à coordonner les travaux de l'équipe d'experts internationaux et de consultants à court terme du projet et du genre SFS en vue de réaliser les objectifs définis.</p> <p>Assister dans la coordination des travaux des experts bilatéraux en matière de développement industriel. En particulier il devra assister à la préparation du prochain plan de développement industriel et de la réalisation des projets stratégiques identifiés. Il devra former les cadres malgaches.</p>				
<u>2. Economiste industriel</u>	Tanana- rive, intérieur et exté- rieur	juillet 1976	48	144.0
<p>Economiste industriel de niveau supérieur ayant de l'expérience en matière de planification et programmation industrielles, en particulier dans la préparation et l'évaluation de projets industriels.</p> <p>Dans le cadre de la planification et de la programmation industrielles, cet expert assistera à ramasser des données nécessaires pour la préparation du chapitre industriel du prochain plan de développement et le contrôle du plan existant.</p> <p>Il assistera dans la préparation et l'évaluation de projets industriels identifiés.</p> <p>Il devra former des cadres malgaches.</p>				

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>Coût</u> <u>(M\$)</u>
<p><u>3. Ingénieur agro-industriel</u></p> <p>Ingénieur spécialiste d'agro-industries de niveau supérieur ayant une formation complémentaire d'économiste avec une expérience internationale en matière d'implantation des projets agricoles de grande envergure y compris l'infrastructure afférente. Cet expert assistera dans la programmation de projets industriels dans le domaine agro-industriel. Il portera son assistance à la préparation d'études technico-économiques de projets identifiés et à l'examen de procédés technologiques à adopter. Il contribuera également à l'évaluation et l'exécution de projets agro-industriels du point de vue technique.</p>	Tanana- rive, intérieur et exté- rieur	juillet 1976	42	126.
<p><u>4. Analyste financier</u></p> <p>Diplômé en économie et finances avec une profonde expérience acquise dans une banque de financement de projets industriels. Dans le cadre de la préparation et l'évaluation des projets industriels identifiés cet expert examinera les structures financières optimales de chaque projet conformément aux objectifs économiques et sociaux du Plan National de Développement. Il participera à la recherche des ressources de financement les plus précieuses et à la rédaction d'accords financiers généraux et particuliers. Il portera également son assistance à l'élaboration d'études partielles dans l'étape de préparation et d'exécution de projets industriels.</p>	Tanana- rive, intérieur et exté- rieur	juillet 1976	36	1.8.
<p><u>5) Juriste industriel</u></p> <p>Juriste de formation avec une profonde expérience dans le domaine de la fourniture d'usines complètes et de leur mise en route du point de vue juridique, expérience de préférence acquise dans un bureau important d'engineering.</p>	Tanana- rive, intérieur et exté- rieur	octobre 1976	3	9.

	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	<u>7</u> <u>(12)</u>
(Juriste ind. - suite)				
Cet expert assistera dans la préparation de textes juridiques de contrats sur le plan national ou international englobant en particulier l'acquisition de services d'ingénieurs-conseil, d'acquisition de matériel et de fournitures d'usines complètes. Il examinera les textes juridiques contractuels préparés par les partenaires nationaux et internationaux dans le but de protéger les intérêts nationaux. Il portera son assistance à l'élaboration de textes-standard de requête d'offres, d'appels d'offre et de garanties industrielles. Il participera également à l'élaboration d'études partielles à l'étape de la préparation et l'exécution de projets industriels.				
6. <u>Experts à court terme</u>	Tanana- rive, intérieur et exté- rieur	en fonc- tion des besoins	24	72.
Des experts à court terme pour les cas spécifiques comme un recensement de la petite industrie existante.				
7. <u>Visites et voyages de consultation et d'évaluation des résultats du projet</u>	Tanana- rive, et intérieur	en fonc- tion des besoins	3	9.
Visites par les fonctionnaires du siège, mission conjointe PNUD/NUD d'évaluation.				
8. <u>Personnel d'appui administratif</u>	Tanana- rive	juillet 1976		46.)
Une secrétaire biligue avec connaissance de la sténographie anglaise et française. Deux chauffeurs.				
9. <u>Experts associés (p.m.)</u>	Tanana- rive et intérieur	janvier 1977	p.m.	p.m.
Un expert associé a été prévu pour travailler en collaboration avec chaque expert international.				
10. <u>Élément de sous-traitance</u>	Tanana- rive, in- térieur et extérieur	p.m.	p.m.	p.m.
Sous-traitance et consultants.				
11. <u>Élément formation</u>	Tanana- rive et extérieur	1977		36.
Colloques, séminaires, bourses.				

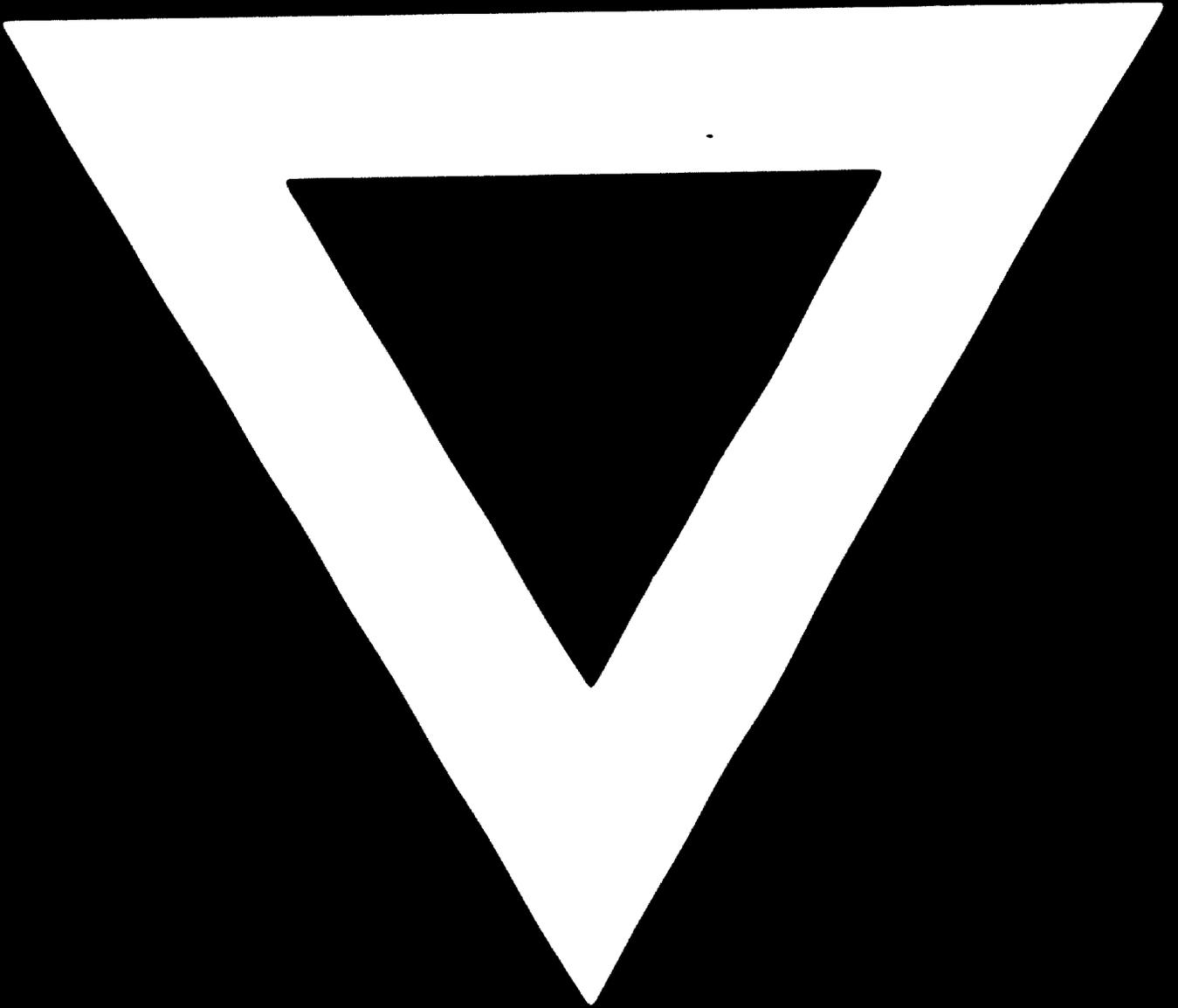
	<u>Lieu</u>	<u>Début</u>	<u>Durée</u> <u>mois</u>	(22)
<u>IV. Elément matériel</u>	Tananarive	juillet 1976		
Matériel courant				15.0
Matériel durable				8.0
<u>V. Divers</u>				
Utilisation et entretien du matériel	Tananarive et inté- rieur	juillet 1976		12.0
Frais d'établissement rapport	Tananarive et inté- rieur	juillet 1976		5.0
Frais de déplacement à l'étranger et à l'intérieur	Extérieur et inté- rieur	juillet 1976		50.0
Autres dépenses	Tananarive et inté- rieur	juillet 1976		5.0

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT (en 1 000 P.T.U.)

	Total	1976	1977	1973	1979	198
	h m	h m	h m	h m	h m	h m
1 Elément personnel						
11-1 Chef de projet	42 126					
11-2 Technicien industriel	48 144	6 18	12 36	12 35	12 36	6 18
11-3 Ingénieur agronome industriel	42 126	6 18	12 36	12 35	12 36	6 18
11-4 Analyste financier	36 108	6 18	12 36	12 35	6 18	-
11-5 Juriste industriel	3 9	3 9	12 36	12 35	3 9	-
11-6 Expert court terme	24 72	3 9	6 18	9 27	6 18	-
11-7 Fissiles d'évaluation du projet	3 9	-	1 3	1 3	1 3	-
11-99 Sous-total	225 675	24 72	67 21	7 21	52 156	12 36
12 Personnel d'appui administratif	96 288	12 36	24 72	24 72	24 72	12 36
19 Total élément personnel	321 963	36 108	91 279	21 84	76 228	24 72
2 Sous-traitance et consultants						
21 Contrats de sous-traitance et avec consultants						
3 Formation						
Bourses, colloques, séminaires	36 108	6 18	12 36	12 36	6 18	-

BUDGET G. BRESHAUT LA CONTRIBUTION DU PNUD (en 3.2.U.)

	Total	1976	1977	1978	1979	1980
	h n 1	h n 2	h n 3	h n 4	h n 5	h n 6
4 Matériel						
41 Matériel courant	- 15.	- 1.5	- 3.	- 4.5	- 4.5	- 1.5
42 Matériel durable	- 8.	- 9.	-	-	-	-
4 99 Total matériel	- 23	- 9.5	- 3.	- 4.5	- 4.5	- 1.5
5 Elément divers						
51 Utilisation et entretien matériel	- 1.	- 1.	- 2.5	- 2.5	- 2.5	- 1.5
52 Frais établissement rapport	- 5.	-	-	-	-	- 5.
54 Autres dépenses	- 5.	- 5	- 1.	- 1.5	- 1.5	- 1.5
53 Frais voyages experts	- 5.	- 5.	- 15.	- 15.	- 1.	- 5.
59 Total élément divers	- 7.	- 6.5	- 18.5	- 18.5	- 13.5	- 13.
99 Grand total	321 35	36 99 75	91 249.	97 256.5	76 191.5	24 56.25



76.01.13